

## HONORAIRES DES VENTES

Les prix affichés s'entendent honoraires agence inclus  
à la charge exclusive de l'acquéreur.

forfait minimum de 2 500 € ttc

De	1 €	à	250 000 €	6,00% TTC
De	250 001 €	à	500 000 €	5,00 % TTC
De	500 001 €	à	1 500 000 €	4,00 % TTC
De	1 500 001 €	à	99 999 999 €	3,00 % TTC

## PAIEMENT DES HONORAIRES DE VENTE

Payable à l'étude par le notaire chargé  
de la vente au jour de l'acte notarié.

## HONORAIRES DES LOCATIONS

Selon le décret n°2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires, en application de l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989, modifié par la loi ALUR du 24 mars 2014 qui prévoit que les honoraires de l'intermédiaire sont à la charge exclusive du bailleur, à l'exception des honoraires portant sur les prestations de visite du preneur, de constitution de dossier et de rédaction du bail ainsi que d'état des lieux d'entrée.

Ces derniers sont partagés entre bailleur et preneur mais le montant TTC imputé au locataire pour ces prestations : Ne peut excéder celui imputé au bailleur. / Et, est plafonné par décret. Les honoraires pour les prestations de visite, constitution de dossier et rédaction du bail imputables au locataire : Pour la zone tendue correspondant aux communes dont la liste est annexée au décret du 10 mai 2013 (à l'exclusion des communes comprises dans la zone très tendue), le montant est plafonné à 10 euros/m2;

imputables au locataire : Pour la zone très tendue correspondant aux communes dont la liste est annexée au décret du 10 mai 2013 , le montant est plafonné à 12 euros/m2;

Les honoraires pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée  
imputables au locataire : Le montant des honoraires TTC au m2 pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée est, quelle que soit la zone où se situe le bien loué, fixé à 3 euros/m2.

## PAIEMENT HONORAIRES DE LOCATION

Payable à l'Agence au jour de la rédaction du bail.



GARANTIE Q.B.E. assurance SP : 8 105  
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE.  
Pour un montant global maximum de : 110 000 €uros

Agence ESPACE TRANSACTIONS - BMS IMMOBILIER SARL  
1 Rue Marcelin Berthelot 95530 LA FRETTE SUR SEINE

Titulaire de la carte professionnelle N° CPI95012018000024975 délivrée par la CCI  
PARIS ILE DE FRANCE

Barème applicable à partir du 26/02/2018

